

cas7 bus

Opéré par alsia







VOTRE SERVICE

CASABUS

OPÉRÉ PAR ALSA

Casabus opéré par alsa est la marque du réseau de transport en bus desservant l'ensemble de la communauté d'agglomération Al Baida, depuis février 2021. Notre objectif est de faciliter le quotidien des Casablancais(es) et leur donner la possibilité de vivre pleinement leur ville en toute liberté grâce à un service moderne alliant confort et sécurité.

VOYAGER EN TOUTE LIBERTÉ !



POURQUOI PRENDRE CASABUS ?

UN RAPPORT QUALITÉ PRIX IMBATTABLE :

Des tickets et des cartes abonnements qui s'adaptent à vos besoins pour vous simplifier la vie tout en vous faisant faire des économies.

FIABILITÉ ET SÉCURITÉ :

La sécurité est notre priorité à tous les niveaux grâce à des conductrices et des conducteurs qualifiés (ées) et formés (ées), en plus de la mise en place des caméras de surveillance pour voyager en toute liberté.

UN ACTE CITOYEN :

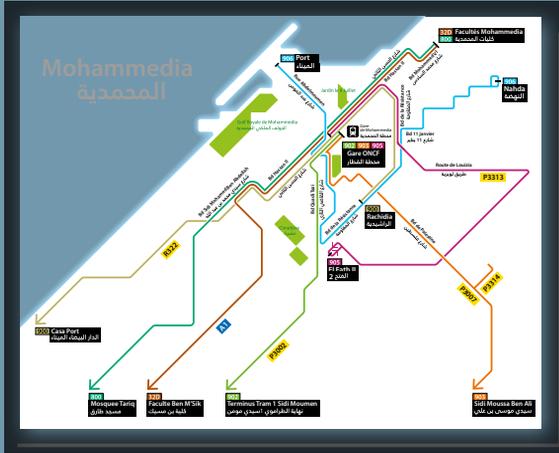
En prenant le bus on contribue à la réduction de la congestion de la ville et à la diminution de la pollution.

DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Nos bus sont aux normes internationales Euro VI qui respectent l'environnement.

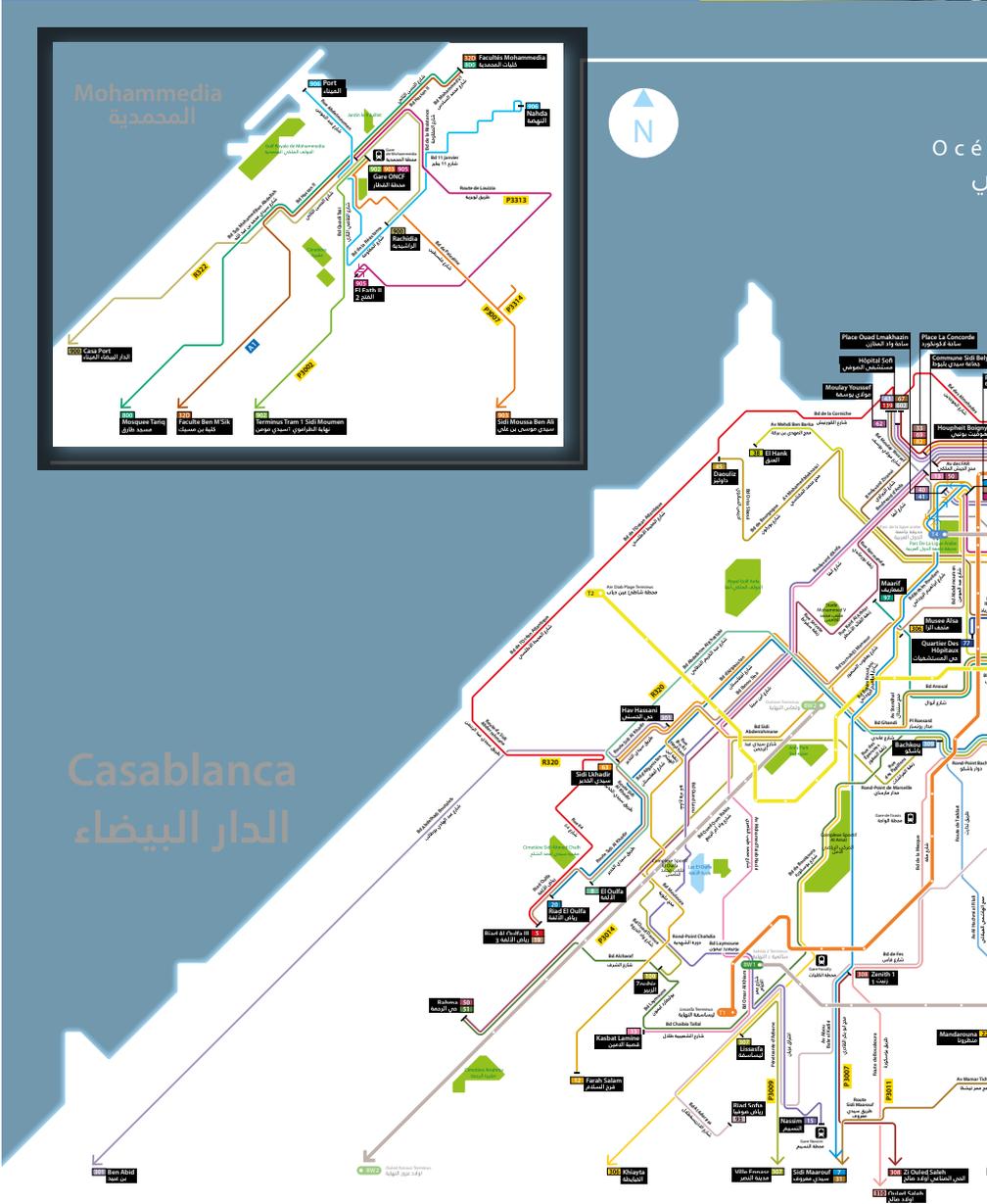


CARTE RÉSEAU CASABUS OPÉRÉ PAR ALSA



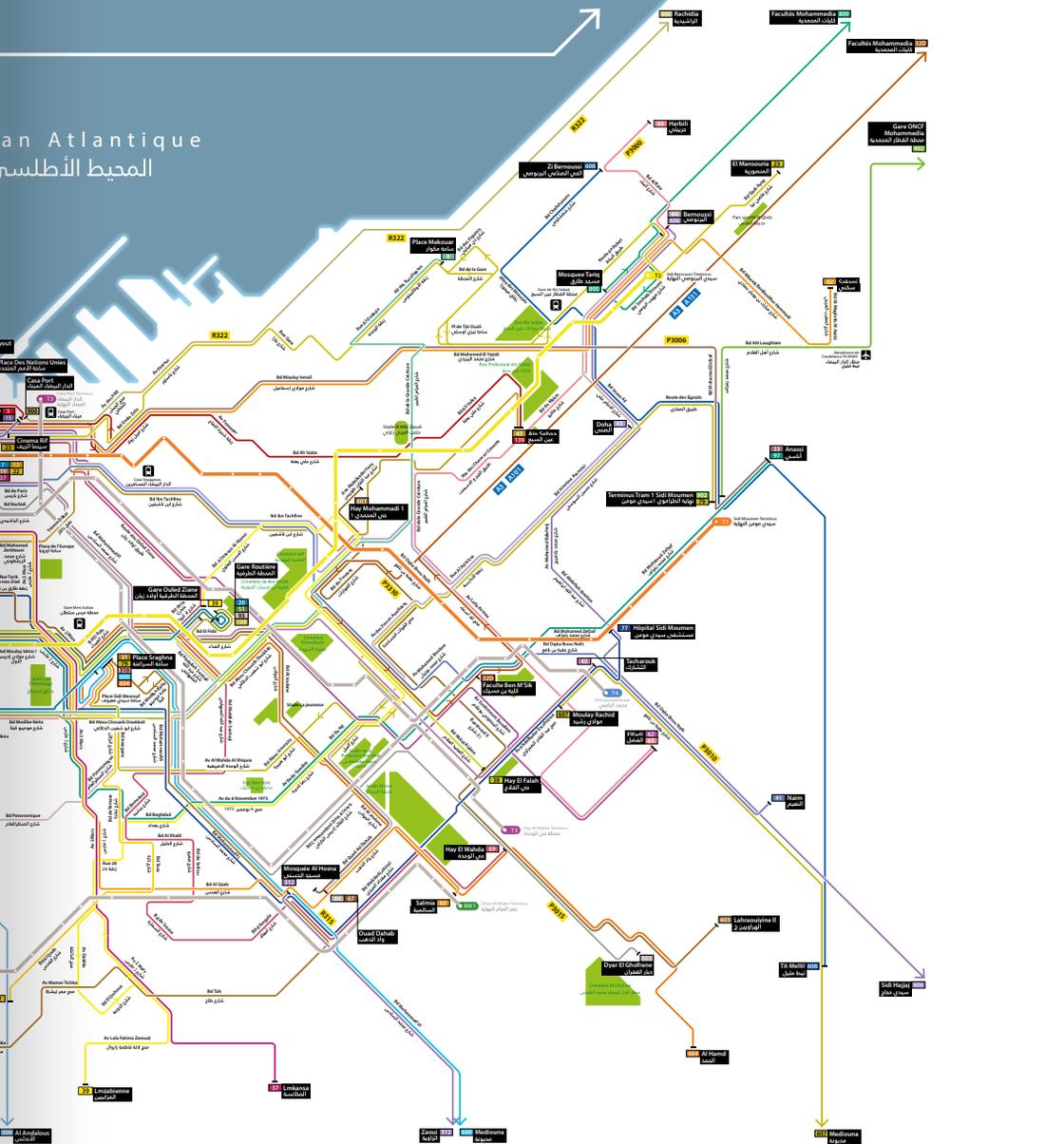
Océan

Casablanca
الدار البيضاء





an Atlantique المحيط الأطلسي



SITE WEB ET APPLICATION CASABUS !

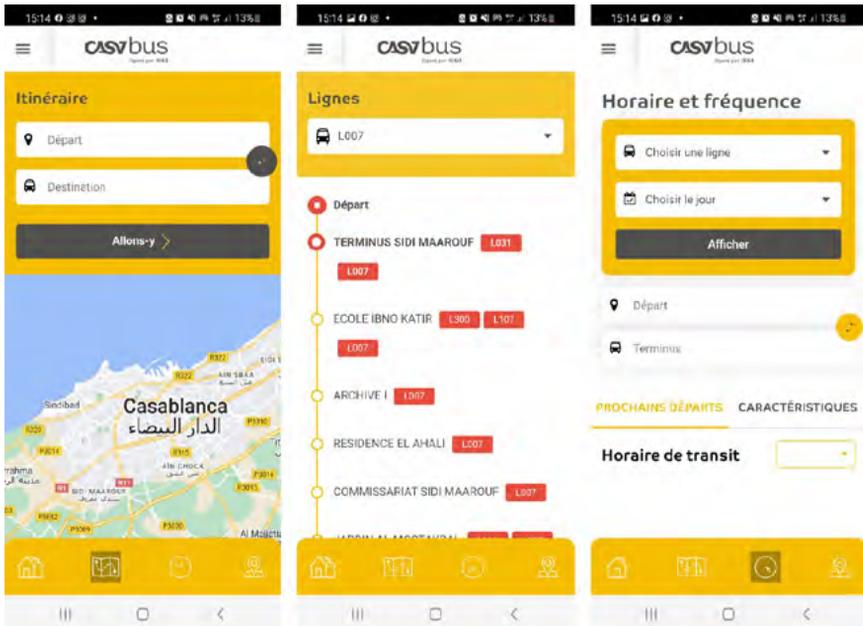


Découvrez votre site web et application Casabus qui enrichissent et simplifient vos déplacements quotidiens en un seul clic consultez :

www.casabus.ma et téléchargez l'application via App Store / Ios

LES CASABLANCAIS ONT DÉSORMAIS LA POSSIBILITÉ DE :

- S'informer sur les lignes de bus
- S'informer du temps de trajet
- S'informer des horaires et des fréquences
- Se renseigner sur les titres et tarifs
- Demander des informations, présenter des réclamations et suggestions
- Déclarer un objet perdu/ trouvé
- Consulter notre charte de qualité





A VOTRE SERVICE

RÉCLAMATIONS, SUGGESTIONS ET DEMANDES D'INFORMATION

Casabus opéré par alsa vous permet de déposer votre réclamation, demande d'informations et suggestions. Les réclamations de nos clients sont traitées avec exactitude / précision à travers :

- Les réseaux sociaux Casabus opéré par alsa (Facebook et Instagram)
- Le site web : www.casabus.ma
- L'application mobile Casabus sur App Store / los
- Les points de vente Casabus opéré par alsa
- Le service téléphonique à votre écoute 7h/21h 0520 55 20 55 et une boîte vocale est prévue de 21h à 7h du matin. Nous nous engageons à vous rappeler dans les plus brefs délais
- L'adresse mail: client.alsaalbaida@alsa.ma

SIGNALER UN OBJET PERDU/ TROUVER

Si vous trouvez un objet perdu ou abandonné, merci de nous le remettre. Vous pouvez le remettre au conducteur, ou le déposer auprès de notre agence la plus proche pour que son propriétaire puisse le récupérer.

Si vous avez perdu ou oublié un objet dans l'un de nos bus, contactez directement, et le plus rapidement possible, le Centre de Relation Client 05 20 55 20 55 de 7h à 21h, 7 jours sur 7, en déclarant les caractéristiques de l'objet (description, taille, couleurs ...).

Si votre objet est identifié, vous serez informé l'agence où vous pourrez le récupérer, muni d'une pièce d'identité et d'une preuve confirmant que vous êtes bien le propriétaire de l'objet.

Alsa n'est nullement responsable en cas de vol de tout objet oublié dans ses bus. Pour toute réclamation, vous pouvez contacter notre Centre de Relation Client au 05 20 55 20 55 ouvert 7 jours sur 7 de 7h à 21h. En dehors des heures de service, une boîte vocale est à votre disposition pour laisser un message.

SIGNALER UN INCIDENT

Restez informés de tous les incidents relatifs au transport par bus sur nos réseaux sociaux Casabus opéré par alsa, sur votre site web et sur l'application. Reprises de lignes ou lignes interrompus, changement d'horaires, retard de bus ou encore événements exceptionnels et temporaires hors de notre responsabilité.

TITRES DE TRANSPORT



Souscrivez à la carte de bus qui vous convient le mieux pour faciliter votre transport avec Casabus opéré par alsa.

Étudiant, particulier ou entreprise nous avons la solution pour vous:

CARTE ABONNEMENT ÉTUDIANT

Vous êtes élève ou étudiant dans l'enseignement public, votre établissement se trouve sur le territoire de l'ECI ALBAIDA, la carte abonnement étudiant est faite pour vous.

Les documents à fournir:

Le présent imprimé visé par l'établissement accompagné de :

- Copie légalisée de la carte d'étudiant ou une copie légalisée de l'attestation d'inscription pour l'année scolaire / Universitaire en cours (Copie légalisée de l'attestation de dépôt de dossier pour les étudiants nouvellement inscrits).
- Copie CIN (Copie CIN de l'un des parents ou tuteurs légaux)
- Attestation de résidence en cas de discordance entre l'adresse mentionnée sur la CIN et celle renseignée par l'abonné sur le « Contrat d'adhésion ».
- Pour les étudiants dont la résidence principale est en dehors du territoire de l'ECI, l'étudiant/élève présente une « Attestation sur l'honneur » et une copie de la CIN de la personne l'hébergeant.
- Certificat de non emploi pour les étudiants âgés de 25 ans et plus.

Les tarifs

100 dh frais d'inscription + 100 dh / mois

Faites une demande de carte auprès de l'une de nos 5 agences commerciales ou sur notre site web www.casabus.ma





CARTE ABONNEMENT

Vous êtes une entreprise et vous souhaitez offrir à vos collaboratrices et collaborateurs d'être transporter en toute liberté ? La carte abonnement est la solution la plus avantageuse pour organiser au mieux les déplacements de toutes les personnes qui travaillent dans votre entreprise.

La carte abonnement Entreprise est une carte pratique qui permet d'effectuer des voyages illimités en bus durant toute la période de l'abonnement qui débute dès le jour de la souscription, elle est strictement personnelle, incessible et valable dans tout le territoire de l'Établissement de Coopération Intercommunale «ECI» ALBAIDA (Casablanca, Mediouna, Nouacer et Mohammedia).

Nous vous invitons à prendre rendez-vous avec nous au numéro 05 20 55 20 55, un agent commercial peut se déplacer chez vous pour vous expliquer et vous accompagner sur tout le process.

Les tarifs

399 dh TTC / mois

CARTE RECHARGEABLE*

Vous voulez vous déplacer en toute liberté à Casablanca, Mediouna, Nouacer ou Mohammedia ... ect. Le bus, est fait pour vous et la carte de recharge vous offre plusieurs avantages. Plus de soucis de monnaie à la montée du bus ou d'encombrement ou encore de perte de temps à l'achat du ticket dans le bus.

La carte de recharge vous permet aussi de combiner bus et tramway pour vous rendre à votre destination. la carte de recharge vous donne plus de flexibilité pour vous déplacez sur nos lignes.

Frais de carte : à partir de 30 Dhs

La recharge: à partir de 50 dh dans les bus

et à partir de 20 dh dans les agences commerciales

*Bientôt disponible! Renseignez vous sur la disponibilité de la carte rechargeable en contactant le numéro de centre relation clientèle: 05 20 55 20 55

POINTS DE VENTE

Nos agences sont disponibles et prêtes à vous servir, pour vos demandes d'information et réclamations, vous pouvez également vous diriger à l'agence la plus proche de votre position pour acheter dupliquer ou encore recharger votre carte.

- **Agence Commerciale Maârif :**
Rue Georges Sand BD Bir Anzarane quartier Val Fleuri ,Casablanca
- **Agence Commerciale Nations Unies :**
Place Nations Unies BP 20300 Casablanca
- **Agence Commerciale Bernoussi :**
Boulevard Al Ghadaoui Abbass Sidi Bernoussi BP 20600, Casablanca
- **Agence Commerciale Hay Hassani :**
Derb warda Hay Hassani BP 20230 Casablanca
- **Agence Commerciale Mohammedia :**
BD mokawama N°607 El houria 2 Mohammedia



Agence Commerciale Nation Unies



Agence Commerciale Hay Hassani



Agence Commerciale Bernoussi



Agence Commerciale Maârif



Agence Commerciale Mohammaedia

CHARTRE DE QUALITÉ DE SERVICE



Le service CASABUS opéré par ALSA AL BAIDA, propose des services de transport urbain et métropolitain en bus sur la ville de Casablanca.

Chez ALSA AL BAIDA, nous travaillons toujours dans le but d'améliorer nos services et d'obtenir la satisfaction de nos clients à chaque fois qu'ils voyagent avec nous.

Pour cette raison, nous avons aujourd'hui le plaisir de vous présenter notre chartre de qualité de service qui suit les lignes directrices de la norme UNE 93200.

Vous y trouverez tous nos engagements pour vous offrir un service de qualité :

- Nous faisons tout notre possible pour un confort optimal lors de votre voyage
- Nous mettons en place tous les outils et procédures pour votre sécurité
- Les informations sur nos services sont disponibles
- Nous serons toujours à vos côtés, courtois et professionnels
- Nous sommes engagés envers la communauté.



CONFORT ET SÉCURITÉ

Pour votre sécurité et plus de confort, Casabus opéré par alsa a pensé à améliorer les conditions de votre voyage.

PERSONNES ÂGÉES ET FEMMES ENCEINTES

De plus et au-delà de l'estime mutuelle que doit être instaurer au sein du bus entre les différents passagers, alsa appelle au respect et civisme envers les femmes enceintes ainsi que les personnes âgés qui ont besoin d'autant plus de confort et de bien être pour faciliter le déroulement de leur trajet.



PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Avec une certification à la norme d'accessibilité universelle, alsa a mis en œuvre plusieurs dispositions pour assurer un confort optimal aux passagers à mobilité réduite; des rampes prioritaires ou encore un espace aménagé et des sièges prioritaires qui sont dédiées aux PMR.



ENFANTS

Les enfants et les personnes de tout âges sont les bienvenus à bord, si votre enfant à moins de 4 ans, il bénéficie de trajets gratuits dans tous nos bus sans place distincte.





WIFI

Alsa a mis à votre disposition des bus équipés de Wifi pour rester connecté à votre univers digital tout au long de votre voyage.



CLIMATISATION

Pour plus de confort nos bus sont conditionnés avec des climatiseurs intégrés afin de permettre aux différents usagers de mener un trajet agréable.



CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

La sécurité est primordiale chez alsa. Pour cela nos bus sont munis sans exception de caméras de surveillance qui transmettent en temps réel des images et audios à notre équipe de contrôle qui vérifie régulièrement les bus et le respect des normes de la sécurité durant votre voyage.



RÈGLEMENT D'UTILISATION DE SERVICE

Autorité et responsabilité dans le bus :

- Le conducteur est le responsable direct de l'autobus.
- Les conducteurs et le personnel d'inspection ont le droit d'interdire l'accès à l'autobus et de demander la descente des usagers qui enfreignent les règles et violent le présent règlement.
- Il est Interdit de parler au conducteur pendant le trajet.

Montée et Descente de l'Autobus :

- Tous les voyageurs pourront accéder à l'intérieur de bus uniquement par la porte avant et la descente se fera par la porte centrale ou par la porte arrière une fois le bus en arrêt.
- Il est Interdit de monter ou de descendre du bus lorsqu'il est en marche ou en dehors des arrêts.

Titre de transport :

- Toutes les personnes, y compris les mineurs, doivent être munis d'un titre de transport.
- L'accès aux bus est gratuit pour les enfants de moins de 4 ans, à condition qu'ils soient accompagnés d'une personne majeure.
- Le conducteur n'a l'obligation de rendre la monnaie que pour les billets équivalents à cinq fois le prix d'un voyage.
- Il faut vérifier que le titre ressorti est approprié et que la validation du support a été faite.
- Chaque voyageur doit garder le titre de transport tout au long du voyage.
- Les personnes à mobilité réduite sont soumises au même régime que le reste des voyageurs.
- Il est Interdit de transporter des animaux et des bagages de plus de 10kg et dont les dimensions dépassent 85x70x35 cm.
- Le titre de transport est à usage personnel et unique, il ne peut être rétrocédé à une autre personne

Accès au bus : Personnes à mobilité réduite, poussettes, femmes enceintes, personnes âgées :

- La priorité est donnée sur les sièges marqués pour les personnes à mobilité réduite, poussettes, femmes enceintes et les personnes âgées.

Acte de vandalisme et dégradation des bus :

- La dégradation du bus due à un acte de vandalisme ou tout autre acte quelque soit sa nature donnera lieu à des poursuites judiciaires et éventuellement une condamnation pénale de son auteur.

Infractions commises par les utilisateurs :

- En cas d'utilisation frauduleuse, le titre de transport sera confisqué et accompagné d'une plainte.
- Il est Interdit de pratiquer la mendicité à l'intérieur des bus.

Pénalité :

- Toutes les personnes voyageant sans titre de transport en cours de validité et/ ou sans rechargé et/ ou non validé seront sanctionnées d'une amende de 50 DH.
- Le personnel autorisé peut demander l'assistance des agents de police et un surcoût de la pénalité peut être demandé au contrevenant vu la mobilisation du bus si la personne refuse de payer l'amende.

Pour prendre connaissance du règlement complet, merci de visiter le site web www.casabus.ma

Objets perdus et trouvés :

- L'opérateur se réserve le droit de détruire ou faire détruire tout objet abandonné qui lui paraît suspect et qui pourrait mettre en cause la sécurité.

Service clientèle :

Les demandes de renseignements, réclamations et suggestions peuvent être faites par :

Téléphone : **0520 55 20 55**, 7jrs/7 de 7h à 21h

Adresse mail : client.alsaalbaida@alsa.ma ou sur le site web www.casabus.ma

Au niveau de nos agences commerciales, les horaires et autres informations sont susceptibles de modification en cas de force majeure ou de modification de la situation sanitaire.

Contactez-nous:

CENTRE RELATION CLIENTÈLE

Suggestions ou propositions, réclamations ou une simple demande d'informations, nos opérateurs téléphoniques sont à votre écoute 7jrs/7 de 7h00 à 21h00 sur le numéro: **05 20 55 20 55**

E-Mail:

client.alsaalbaida@alsa.ma

Adresse sociale:

203, Bvd Bir Anzarane Quartier Val Fleuri, Maârif, Casablanca, Maroc.

VE du site web



VA du site web

